

COMITÉ DES FINANCES

6^e séance – 4 septembre 2026 – 8 h 01 à 9 h 54

Salle Lafontaine, 1^{er} étage

Maison du Citoyen, 25 Laurier

Séance en mode hybride

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Adrian Corbo, président et conseiller municipal – District du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau (6)

Tiffany-Lee Norris Parent, vice-présidente et conseillère municipale – District de Touraine (11)

Timmy Jutras, conseiller municipal – District du Lac-Beauchamp (16) – En visioconférence

Richard Kouamé, directeur et trésorier – Service des finances – En visioconférence

Christian Tanguay, directeur général adjoint – Direction générale (DG)

Secrétaire

Josée Marcil, coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Andrée Loyer, directrice exécutive – DG – En visioconférence

Séléné Beaumont-Demers, cheffe de service aux comités et commissions – DE – En visioconférence

Valérie Maisonneuve, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

Josianne Therrien, adjointe administrative II aux comités et commissions – DE

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidence souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la séance ouverte en mode hybride et public à 8 h 01. Il est précisé que la portion publique de la séance est enregistrée et sera rendue disponible en différé sur le site Web de la Ville. Les webdiffusions des séances publiques des comités et commissions peuvent être consultées au gatineau.ca.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la séance est adopté tel que présenté.

Il est proposé par Tiffany-Lee Norris Parent

Appuyé par Adrian Corbo

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré à la lecture des sujets inscrits à l'ordre du jour.

4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2026

Les procès-verbaux des séances des 9 juin et 3 juillet sont déposés, ceux-ci ayant été préalablement validés par les membres. Aucun suivi n'est rapporté.

5. Période de questions du public

Aucune question du public n'est soumise au Comité des finances du 4 septembre.

La séance publique est suspendue à 8 h 05 afin de permettre la tenue d'une séance à huis clos. Il est mentionné qu'un retour en séance publique est prévu vers 9 h 15.

Il est proposé par Tiffany-Lee Norris Parent

Appuyé par Adrian Corbo

La séance publique reprend à 9 h 20.

Timmy Jutras rejoint la séance publique à 9 h 20.

6. Mise à jour du plan de travail 2026 du Comité des finances – Point d'information

M. Richard Kouamé, directeur du Service des finances, présente l'état d'avancement des principaux dossiers inscrits au plan de travail du Comité des finances.

Dossiers complétés (7 à 11 du plan de travail) :

- Exemption de taxes pour les immeubles liés à des institutions religieuses (#7);
- Recours à l'endettement (#8);
- Obtention d'une cote de crédit (#9);
- Recours accru aux subventions (#10);
- Étalement du paiement des droits de mutation et impôts fonciers (#11).

Dossier en cours partiellement complété (1 du plan de travail) :

- Diversification des revenus (#1)

Ce dossier est en cours de réalisation et partiellement complété. Le Service mentionne que le rapport sur la diversification des revenus était substantiel et comportait déjà plusieurs éléments d'analyse et de précision. Le Service des finances a pris ces éléments en considération et prévoit revenir au Comité des finances en octobre 2026 avec des orientations, des recommandations, ainsi qu'un plan de suivi et de mise en œuvre.

Dossiers en cours dont la réalisation complète est prévue en 2026 : (2,3,5 et 6 du plan de travail) :

Le Service explique que les travaux progressent selon les échéanciers prévus et feront l'objet de présentations subséquentes au Comité des finances.

- Exercice d'optimisation budgétaire – chantiers budgétaires (#2);
Il est prévu que ce dossier soit présenté en octobre 2026.

- Revue de la tarification (#3);
Il est prévu que ce dossier aussi soit présenté en octobre, celui-ci faisant partie des chaînes de valeur. Des discussions sont en cours avec la direction générale à ce sujet et font l'objet d'échanges avec le comité exécutif.

- Mise à jour du Plan financier long terme (#5)

Le statut d'avancement a été présenté et le cheminement se poursuit pour octobre 2026.

- Optimisation de la fonction finance (#6)

Il est précisé qu'une première structure organisationnelle a été élaborée et discutée avec la Direction générale. Le projet est actuellement en phase de raffinage, notamment en ce qui concerne la structure et la taille des équipes dans une perspective d'optimisation. Une présentation pourrait être effectuée au Comité des finances en octobre ou en novembre afin de faire le point sur l'avancement des travaux. La concrétisation du projet est prévue pour juin 2027.

Commentaires au sujet du dossier 6

Un membre souligne que ce dossier répond à une préoccupation exprimée par le conseil municipal, soit celle de favoriser une plus grande intégration du travail entre les services (décloisonnement) et de mettre en place une fonction finances davantage centralisée et orientée vers le rôle-conseil. Cette optimisation permettrait notamment d'harmoniser les pratiques, d'assurer une plus grande cohérence dans les façons de faire et de réduire les risques d'erreurs. Il est estimé que ce chantier apportera des réponses à plusieurs interrogations soulevées à cet égard.

En réponse, la Direction générale indique qu'il s'agit effectivement de l'un des objectifs visés. Il est précisé que des réflexions sont en cours afin de combler certains enjeux de capacité organisationnelle, tant sur le plan de la structure que des ressources. À ce stade, aucun document final n'est encore disponible pour soutenir la prise de décision. Les travaux se poursuivent dans le cadre des différents mécanismes de gouvernance interne, notamment les comités concernés, afin de définir la vision, les ressources requises et les modalités de mise en œuvre. La Direction générale mentionne également que l'ampleur des ressources nécessaires dépasse actuellement les effectifs prévus. Différents scénarios de déploiement sont donc à l'étude, tout en rappelant que le conseil municipal conserve la latitude d'attribuer des ressources additionnelles, au besoin s'il le souhaite.

Dossier reporté en 2027 (4 du plan de travail) :

- Généralisation des pratiques d'évaluation des coûts (#4)

Le Service des finances recommande de reporter sa mise en œuvre à 2027. Il est indiqué que l'ampleur du mandat et les ressources requises pour sa réalisation excèdent actuellement la capacité du Service. Les analyses effectuées à ce jour démontrent que la charge de travail associée à ce projet est considérable. Dans ce contexte, le recours à une firme externe est présentement évalué afin d'appuyer la réalisation de cette démarche.

Commentaires au sujet de ce dossier

La présidence souligne l'importance de ce dossier compte tenu de sa portée potentielle à l'échelle de l'ensemble de l'administration municipale. Il est rappelé que cette démarche revêt un caractère stratégique, puisqu'elle influencera la capacité de la Ville à offrir les services les plus appropriés aux citoyens. Elle invite l'administration à tenir le Comité des finances informé de l'évolution du dossier et à lui présenter des suivis périodiques.

En réponse, la Direction générale indique que l'ampleur du projet nécessitera des investissements importants et que la capacité actuelle du Service des finances ne permet pas, à elle seule, de soutenir sa réalisation. Des réflexions sont en cours quant à la structure organisationnelle et aux ressources requises, et un portrait global de la situation sera élaboré afin d'orienter les prochaines étapes. Il est précisé que l'organigramme actuellement envisagé ne permettra pas, à lui seul, de répondre à l'ensemble des enjeux soulevés.

La présidence mentionne qu'il serait souhaitable de disposer d'un diagnostic le plus rapidement possible afin de permettre une planification adéquate des besoins à venir. Les membres soulignent l'importance stratégique de ce dossier et demandent d'être tenus informés de son évolution.

Commentaires généraux

En conclusion, il est demandé que les dossiers 4, Généralisation des pratiques d'évaluation des coûts, et 6, Optimisation de la fonction finance, fassent l'objet d'une présentation au conseil municipal avant que des décisions ne soient soumises pour approbation. Les membres estiment qu'il serait pertinent de présenter les démarches déjà entreprises, les orientations retenues ainsi que la philosophie qui sous-tend ces projets, notamment dans le contexte des recommandations formulées par la Vérificatrice générale. Une telle présentation permettrait de démontrer l'avancement des travaux et les actions mises en place. En réponse, le Service prend la demande en note et confirme qu'un suivi sera effectué en ce sens.

7. Recours accru aux subventions : outil – Présentation

Mme Andrée Loyer, directrice exécutive, et Mme Séléna Beaumont-Demers, cheffe de service aux comités et commissions, présentent la Plateforme de subventions municipales (PSM), dans le cadre du dossier 10 du Plan de travail 2026 du Comité des finances. Cette présentation est à titre informatif.

Il est expliqué que ce projet vise à centraliser la gestion et le suivi des demandes de subventions de la Ville afin d'offrir une vue d'ensemble des programmes disponibles, des demandes déposées et des occasions de financement. Il n'existe actuellement aucun outil centralisé permettant d'obtenir rapidement un portrait global des demandes de subventions ou de produire facilement des redditions de comptes. La solution retenue est une plateforme SharePoint acquise de la Ville de Laval et adaptée aux besoins de la Ville de Gatineau.

La PSM comprend un répertoire des programmes de subventions mis à jour régulièrement ainsi qu'un système permettant de documenter l'ensemble du processus, de l'identification d'un programme jusqu'à la décision finale du bailleur de fonds. L'outil favorise la collaboration entre les services, améliore le suivi des demandes grâce à des notifications automatisées et permet l'extraction des données nécessaires à la production de rapports et de redditions de comptes.

Les avantages, les limites et les rôles des différents intervenants sont présentés. Il est notamment précisé que le Service des finances jouera un rôle central dans l'accompagnement des services et la validation de l'information, tandis que les services demandeurs demeureront responsables de leurs dossiers respectifs. L'utilisation de la plateforme nécessitera des pratiques rigoureuses et une collaboration soutenue entre les équipes. La plateforme couvrira uniquement les demandes futures. L'échéancier

prévoit une période de tests avec certains services de la mi-septembre à la mi-octobre 2026, suivie de la formation des utilisateurs en octobre et novembre 2026 et d'un déploiement complet en décembre 2026.

Période d'échanges

Les membres accueillent favorablement le projet de la Plateforme de subventions municipales (PSM), considéré comme un outil pertinent dans le contexte financier actuel et susceptible d'accroître la capacité de la Ville à obtenir davantage de financement des gouvernements provincial et fédéral. Il est souligné que certaines municipalités québécoises, notamment Laval, Longueuil et Sherbrooke, obtiennent davantage de subventions que Gatineau, ce qui démontre l'importance de se doter d'outils favorisant une meilleure coordination des démarches.

Un membre rappelle l'importance de maintenir un arrimage entre les demandes de subventions et les priorités municipales afin d'éviter de développer des projets uniquement pour répondre à des programmes de financement. L'Administration est aussi invitée à examiner davantage les possibilités de collaboration avec les organismes et associations du milieu qui peuvent eux-mêmes obtenir des subventions pour réaliser des projets répondant à des besoins de la communauté.

En réponse, il est confirmé que l'un des objectifs de la plateforme est justement d'améliorer la planification et la coordination des demandes de financement afin de soutenir les projets déjà prévus par la Ville, de mieux prioriser les initiatives et de maximiser les occasions de financement disponibles. L'outil permettra également un meilleur suivi des demandes déposées, des refus obtenus et des motifs associés, dans une perspective d'amélioration continue.

Les membres soulignent l'intérêt de rendre certaines informations relatives aux programmes de subventions plus accessibles aux élu(e)s afin de mieux faire connaître les occasions de financement disponibles. Il est mentionné que cette information pourrait soutenir les initiatives locales ainsi que les démarches des organismes et associations de quartier souhaitant répondre à des besoins du milieu. Il est proposé également qu'un suivi soit effectué quant à l'accessibilité de l'information, à la conservation d'un historique des subventions ainsi qu'aux mesures prévues pour soutenir la gestion du changement lié à l'implantation de la plateforme.

En réponse, l'Administration indique qu'il serait possible de rendre le répertoire des programmes de subventions accessible à un plus grand nombre d'utilisateurs, notamment à titre de visiteurs. La plateforme présente, pour chaque programme, un résumé, l'échéancier applicable ainsi qu'un lien vers l'information détaillée du ministère concerné. Un accès élargi à cette information favoriserait la détection des occasions de financement et le dépôt d'un plus grand nombre de demandes. La possibilité de documenter les subventions antérieures ou en cours pourrait être examinée avec le Service des finances, sous toutes réserves.

Concernant la gestion du changement, il est souligné que les services consultés se montrent généralement favorables à l'implantation de la plateforme. Un accompagnement soutenu sera assuré et des mécanismes de suivi permettront de vérifier l'utilisation de l'outil et d'accompagner les équipes lorsque nécessaire. Chaque service désignera des « champions » responsables de l'utilisation de la plateforme et

que des rencontres périodiques seront tenues afin d’assurer le respect des procédures, d’identifier les enjeux et de soutenir les utilisateurs.

Il est également mentionné qu’un processus de reddition de comptes sera mis en place afin de transmettre de l’information à différentes instances. Les présentatrices indiquent que la plateforme permettra de mieux documenter les demandes de financement, les sommes obtenues, les refus et leurs motifs, ainsi que les raisons justifiant l’absence de dépôt dans certains programmes, contribuant ainsi à une meilleure planification et à une amélioration continue des démarches de financement.

8. Divers

Aucun élément n’est ajouté à la section « Divers ».

9. Prochaine séance : 2 octobre 2026

La prochaine séance du Comité des finances se tiendra le 2 octobre 2026.

10. Levée de la séance

Il est proposé par Tiffany-Lee Norris Parent

Appuyé par Adrian Corbo

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à huis clos à 9 h 54.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière

 PRÉSIDENT ADRIAN CORBO	 SECRÉTAIRE JOSÉE MARCIL
--	--